

LES AIDES FINANCIÈRES SPÉCIFIQUES DES COLLECTIVITÉS COUVERTES PAR L'ALEC



ALEC - MAJ : 03 FÉVRIER 2021

Les aides décrites ci-dessous évoluent chaque année et leur obtention est toujours conditionnée à des critères multiples. N'hésitez pas à toujours contacter votre commune (services urbanismes) pour savoir si vos travaux peuvent bénéficier d'aides spécifiques.

Territoires	Type de travaux/installation	Montant aide
Métropole du Grand Nancy	Energies renouvelables, chauffage, ventilation et isolation thermique	SOLAIRE THERMIQUE 200 €/m ² capteur GEOOTHERMIE 1 000 € ou 2 000 € POËLE A BOIS AEROTHERMIE, CHAUDIERE ET VENTILATION ISOLATION THERMIQUE Dispositif de primes énergie CEE en attente de renouvellement pour 2021
Essey les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €
Houdemont	Chauffe-eau solaire	150 €
	Travaux d'isolation	200 €
Laneuveville devant Nancy	Chauffe-eau solaire	40 €/m ² de panneaux
Laxou	Chauffe-eau solaire	150 €
Ludres	panneaux solaires thermiques	150 €
Malzéville	Chauffe-eau solaire	200 €
Maxéville	Chauffe-eau solaire	150 €
	chauffage solaire	200 €
	Eau Chaude Solaire Collective	75 € TTC / m ² de capteur
	Isolation acoustique (points noirs bruit)	20 % du montant des fenêtres plafonné à 2 000 €
Seichamps	Chauffe-eau solaire	30 €/m ²
Tomblaine	Chauffe-eau solaire	150 €
	Geothermie	150 €
Villers les Nancy	Chauffe-eau solaire	150 €

RAPPROCHEZ-VOUS
DE VOTRE MAIRIE
POUR PLUS
D'INFORMATIONS